

ENQUÊTE DE L'OCDE

Les enseignants belges bien payés

Les enseignants belges gagnent plus que la moyenne des autres pays développés. Mais c'est inférieur à la moyenne belge.

Les enseignants belges, francophones comme flamands, gagnent généralement mieux leur vie que leurs collègues des autres pays développés, selon une étude publiée jeudi par l'OCDE. Mais le salaire moyen reste généralement inférieur aux travailleurs belges disposant

d'un diplôme de niveau équivalent.

Hormis les enseignants du secondaire supérieur, les profs belges gagnent toutefois moins bien leur vie que les travailleurs disposant d'une formation de type supérieure.

Les instituteurs de maternelle et de primaire en Fédération Wallonie-Bruxelles gagnent ainsi 85 % du salaire moyen des travailleurs diplômés du supérieur, contre 74 % (pour les enseignants maternels) à 81 % (enseignants du primaire) en moyenne pour le reste des pays de l'OCDE.

Pour les professeurs du secondaire inférieur, ce ratio salarial tombe même à 84 %, soit juste en

dessous de la moyenne de l'OCDE (85 %).

Les professeurs du secondaire - universitaires pour la plupart - en revanche gagnent, eux, 4 % de plus que les autres travailleurs également diplômés de l'enseignement supérieur tous types confondus en Fédération Wallonie-Bruxelles. En Flandre, la différence atteint même 15 %, selon l'étude.

Dans les autres pays de l'OCDE, les profs du secondaire supérieur - pas tous issus de l'enseignement universitaire - gagnent en moyenne 11 % de moins que les autres travailleurs à diplômes de l'enseignement supérieur, tous types confondus. ■

Un « beau » diplôme ne paye pas

Disposer d'un diplôme de l'enseignement supérieur n'offre qu'un faible avantage salarial en Belgique par rapport aux autres pays développés, selon les résultats d'une étude de l'OCDE publiée jeudi.

Les travailleurs belges disposant d'un diplôme de bachelier (ex-enseignement

supérieur de type court) gagnent ainsi 21 % de plus que les travailleurs ne disposant que d'un diplôme du secondaire, soit une différence salariale parmi les plus faibles, selon l'étude.

La différence moyenne entre ces deux catégories de travailleurs est en effet de 48 % pour l'ensemble des

pays membres de l'OCDE.

L'avantage salarial pour les Belges disposant d'un diplôme de niveau master (ex-type long) ou d'un doctorat monte toutefois à 60 % par rapport aux diplômés du secondaire, mais reste en deçà de la moyenne des pays de l'OCDE (91 %).

S'ils ne gagnent pas beaucoup plus que les travailleurs n'ayant accompli que leurs secondaires, les diplômés du supérieur en Belgique se consoleront toutefois en sachant qu'ils sont moins affectés par le chômage que leurs homologues moins qualifiés.